

SIGNALISATION TEMPORAIRE DE CHANTIER

Objectifs

Mettre en place une signalisation temporaire de chantier efficace et conforme à la réglementation

Public Visé

Compagnon, chef d'équipes, chef de chantier devant déployer et assurer le suivi d'un dispositif de signalisation

Durée

7.00 Heures

1 Jour

Pré Requis

Cette formation ne nécessite pas de prérequis particulier.

Parcours pédagogique

- Connaitre le rôle de la signalisation temporaire de chantier et la réglementation afférente en fonction des zones
- Identifier la signalisation d'approche, de position, de fin de prescription, de déviation
- Différencier la signalisation des chantiers fixes et mobiles
- Poser et déposer en sécurité la signalisation
- Mise en application pratique

Méthodes et moyens pédagogiques

- Salle de cours équipée (vidéo...)
- Remise du cours dispensé sur support papier
- Terrain d'application
- Encadrement par un formateur ayant plusieurs années d'expérience en entreprise

Méthodes et modalités d'évaluation

- Feuille d'émargement journalière
- Clôture de stage, fiche de satisfaction du stagiaire
- Attestation de stage

Modalités d'Accessibilité

Conditions d'accueil et d'accès des publics en situation de handicap (locaux, adaptation des moyens de la prestation). Veuillez contacter le Référent handicap M.Olivier PRAT 06.84.24.05.76. / olivier.prat@ecirtp.fr

Effectif

De 1 à 10 Personnes